

Pièces à fournir pour un dossier de divorce

Liste des pièces à fournir pour l'ouverture d'un dossier de divorce

Concernant les époux :

- Remplir fiche état-civil (voir rubrique L'office vous informe)

Concernant les biens propriété des époux (achat, donation, succession...)

- Titre(s) de propriété.
- Permis de construire, déclaration d'ouverture de chantier et certificat de conformité,
- Permis modificatif éventuel (Pour chaque construction).
- Extrait du plan cadastral récent (cadastre).
- Dispositions d'urbanisme (à récupérer en mairie).
- Copie du ou des contrats de location en cours éventuellement.
- Relevé de comptes bancaires des deux époux quel que soit l'intitulé des comptes.
- Copie carte grise voiture et valeur argus.
- Coordonnées de l'association syndicale (adresse, téléphone, fax ou email) **si l'immeuble est situé dans un lotissement.**
- Copie du, ou des prêt en cours, des tableaux d'amortissement, coordonnées du gestionnaire du prêt...
- Coordonnées avocat.
- Expertise du bien ou avis de valeur.
- Attribution préconisées par chacun des époux.
- Indication des éventuelles créances entre époux ou récompenses.

Provision préalable lors du dépôt du dossier : 450 Euros par virement à l'ordre de la SCP RIOLS MERIC-AURIOL



Relevé d'Identité Bancaire

DDFIP TARN-ET-GARONNE
5-7 ALL DE MORTARIEU BP 770
82037 MONTAUBAN CEDEX

Cadre réservé au destinataire du relevé

SCP RIOLS -MERIC AURIOL
NOTAIRES ASSOCIES
34 RUE ALBERT SOUBIES
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Domiciliation : DEPARTEMENT NUMERAIR

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000146603A	20

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR86 4003 1000 0100 0014 6603 A20

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCG FR PP